



Ce formulaire doit être rempli par l'étudiante ou l'étudiant qui doit faire réparer ou remplacer un appareil qu'il a acquis dans le cadre du Programme d'allocation pour des besoins particuliers.

## Renseignements généraux

La couverture prévue par la garantie de l'appareil a préséance sur toute demande d'autorisation de réparation ou de remplacement acheminée à l'Aide financière aux études (AFE). Par conséquent, avant de remplir cette demande, vous devez vous assurer que la réparation de l'appareil ou son remplacement ne sont pas couverts par la garantie de l'appareil ou que cette garantie est expirée.

Le paiement des coûts liés à la réparation d'un appareil (ordinateur ou appareil d'aide à la communication) ou à son remplacement est possible seulement si l'appareil a été acquis dans le cadre du Programme d'allocation pour des besoins particuliers. L'AFE devra toutefois avoir préalablement autorisé cette réparation ou ce remplacement.

Notez que les frais liés à l'obtention d'une estimation ne sont pas remboursés par l'AFE.

Si l'appareil ne peut être réparé, si le coût estimé de sa réparation est supérieur à 60 % de son coût d'achat initial ou s'il est supérieur à son coût de remplacement, une soumission doit être fournie en vue du remplacement de l'appareil.

À la suite du versement de la somme requise, vous avez 60 jours pour faire parvenir à l'AFE la facture confirmant le paiement de la réparation ou l'achat d'un nouvel appareil.

### Ordinateur

Pour un ordinateur, l'estimation des coûts de réparation doit être faite par le marchand ayant vendu l'appareil, et ce, en vertu de la garantie rattachée à cet appareil. Si la garantie n'est pas applicable, l'estimation peut être faite par un autre marchand.

La réparation, une fois autorisée par l'AFE, doit être confiée au marchand ayant fourni l'estimation.

### Appareil d'aide à la communication

Pour un appareil d'aide à la communication, l'estimation des coûts de réparation doit être faite par le service d'aide technique du centre de réadaptation.

La réparation, une fois autorisée par l'AFE, doit être confiée à ce même service d'aide technique.

## Marche à suivre

Pour faire une demande d'autorisation de réparation ou de remplacement d'un appareil, vous devez au préalable avoir rempli en ligne le formulaire *Demande d'allocation pour des besoins particuliers*, que vous trouverez sur le site Internet de l'AFE, au [www.afe.gouv.qc.ca](http://www.afe.gouv.qc.ca). Ce formulaire doit avoir été rempli même si, pour l'année d'attribution en cours, vous ne demandez aucune allocation relativement à l'une ou l'autre des formes de soutien possibles (services spécialisés, ressources matérielles, transport adapté ou allocation de logement).

*Si, pour l'année d'attribution en cours, vous avez rempli en ligne le formulaire Demande d'allocation pour des besoins particuliers mais n'avez demandé aucune allocation relativement à l'une ou l'autre des formes de soutien possibles :*

Faites parvenir à l'adresse indiquée au bas de la page le présent formulaire dûment rempli et le bordereau fourni lorsque vous avez rempli en ligne le formulaire *Demande d'allocation pour des besoins particuliers*.

*Si, pour l'année d'attribution en cours, vous avez rempli en ligne le formulaire Demande d'allocation pour des besoins particuliers et demandé une allocation relativement à l'une ou l'autre des formes de soutien possibles :*

Faites parvenir à l'adresse indiquée au bas de la page le présent formulaire dûment rempli et, si vous ne l'avez pas déjà fait, le formulaire *Recommandation relative aux formes de soutien requises* rempli par la personne responsable de l'intégration des étudiantes et étudiants handicapés de votre établissement d'enseignement.

## 1 Identité de l'étudiante ou de l'étudiant

Nom		Code permanent attribué par le Ministère	
Prénom		Date de naissance A M J	
Numéro	Rue	Direction (Nord, Sud, Est, Ouest)	
Appartement	Municipalité		
Municipalité (suite)	Province	Code postal	Numéro de téléphone Ind. rég.
			Poste

## 2 Information sur la demande d'allocation pour des besoins particuliers

Pour demander une autorisation de réparation ou de remplacement d'un appareil, vous devez au préalable avoir rempli en ligne le formulaire *Demande d'allocation pour des besoins particuliers*.

À cet égard, veuillez cocher ci-dessous l'énoncé correspondant à votre situation.

- J'ai rempli en ligne le formulaire *Demande d'allocation pour des besoins particuliers* et demandé une allocation relativement à l'une ou l'autre des formes de soutien possibles. (Vous n'avez pas à faire remplir la section 3 ci-dessous.)
- J'ai rempli en ligne le formulaire *Demande d'allocation pour des besoins particuliers*, mais je n'ai demandé aucune allocation relativement à l'une ou l'autre des formes de soutien possibles. (Vous devez faire remplir la section 3 ci-dessous par une personne autorisée du bureau d'aide financière de votre établissement d'enseignement.)

## 3 Confirmation de la fréquentation scolaire

Cette section doit être remplie par une personne autorisée du bureau d'aide financière de l'établissement d'enseignement.

Veuillez indiquer l'ordre d'enseignement correspondant aux études poursuivies par l'étudiante ou l'étudiant et fournir l'information demandée. Vous devez ensuite remplir la section 3A ou 3B du présent formulaire.

### Cheminement régulier

- Collégial  Formation préuniversitaire  
 Formation technique
- Université  1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle

### Cheminement continu

- Secondaire  Éducation des adultes  
 Formation professionnelle (DEP)  
 Formation professionnelle (ASP)
- Collégial  Formation préuniversitaire (DEC intensif)  
 Attestation d'études collégiales (AEC)

Nom de l'établissement d'enseignement

Code au Ministère

Nom de la personne autorisée du bureau d'aide financière

Prénom de la personne autorisée du bureau d'aide financière

**Cachet  
obligatoire**

Date

Signature X





Nom et prénom de l'étudiante ou de l'étudiant

Code permanent attribué par le Ministère

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### 6 Demande d'autorisation de remplacement d'un appareil

Vous pouvez demander le remplacement de l'appareil si ce dernier est non réparable, si le coût de sa réparation est supérieur à 60 % de son coût d'achat initial ou s'il est supérieur à son coût de remplacement.

Je demande l'autorisation de remplacer l'appareil.  
(Veuillez joindre un document officiel du fournisseur confirmant le coût estimé de l'achat.)

Prix de vente \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ \$

TPS \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ \$

TVQ \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ \$

Coût total \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ \$

Signature X \_\_\_\_\_